

Violences conjugales

L'amant, qui s'est laissé aller à frapper sa maîtresse dans un accès de colère, se reproche amèrement son geste et regrette son accès de furor.

Adde manus in vincla meas – meruere catenas –
dum furor omnis abit, siquis amicus ades.
Nam furor in dominam temeraria bracchia movit ;
flet mea vesana laesa puella manu.

5 Tunc ego vel caros potui violare parentes
saeva vel in sanctos verbera ferre deos.
Quid ? non et clipei dominus septemplicis Ajax
stravit deprensos lata per arva greges,
et, vindex in matre patris, malus ultor, Orestes

10 ausus in arcanas poscere tela deas ?
Ergo ego digestos potui laniare capillos ?
Nec dominam motae dedecueret comae.
Sic formosa fuit. Talem Schoeneida¹ dicam
Maenalias² arcu sollicitasse feras ;

15 talis perjuri promissaque velaque Thesei
flevit praecipites Cressa tulisse Notos ;
sic, nisi vittatis quod erat Cassandra capillis,
procubuit templo, casta Minerva, tuo.
Quis mihi non « demens ! » quis non mihi « barbare ! » dixit ?

20 Ipsa nihil ; pavidus est lingua retenta metu ;
sed taciti fecere tamen convicia vultus ;
egit me lacrimis ore silente reum.
Ante meos umeris vellem cecidisse lacertos ;
utiliter potui parte carere mei.

25 In mea vesanas habui dispendia vires
et valui poenam fortis in ipse meam.
Quid mihi vobiscum, caedis scelerumque ministrae ?
debita sacrilegae vincla subite manus.
An, si pulsassem minimum de plebe Quiritem,
plecterer – in dominam jus mihi majus erit ?

30 Pessima Tydides³ scelerum monumenta reliquit ;
ille deam primus perculit ; alter ego.
Et minus ille nocens : mihi, quam profitebar amare
laesa est ; Tydides saevus in hoste fuit.

35 I nunc, magnificos victor molire triumphos ;
cinge comam lauro votaue redde Jovi,
quaeque tuos currus comitantum turba sequetur,
clamet « io! forti victa puella viro est ! »
ante eat effuso tristis captiva capillo,

40 si sinerent laesae, candida tota, genae.
Aptius impressis fuerat livere labellis
et collo blandi dentis habere notam.

¹ La fille du roi d'Arcadie Schénée, Atalante, avait fait vœu de rester vierge et était une chasseresse redoutable.

² Le Ménale est un mont d'Arcadie.

³³ Le fils de Tydée, Diomède, héros de la guerre de Troie qui a blessé Aphrodite au combat.

Denique, si tumidi ritu torrentis agebar
caecaque me praedam fecerat ira suam,
45 nonne satis fuerat timidae inclamasse puellae,
nec nimium rigidas intonuisse minas
aut tunicam summa deducere turpiter ora
ad mediam ? mediae zona tulisset opem.
At nunc sustinui raptis a fronte capillis
50 ferreus ingenuas ungue notare genas.
**[Adstitit illa amens albo et sine sanguine vultu,
caeduntur Pariis qualia saxa jugis ;
exanimes artus et membra trementia vidi,
ut cum populeas ventilat aura comas,
55 ut leni Zephyro gracilis vibratur harundo,
summave cum tepido stringitur unda Noto.
Suspensaeque diu lacrimae fluxere per ora,
qualiter abjecta de nive manat aqua.]**

Ovide, *Les Amours*, I, 7, v. 1-58

Traduction

Charge mes mains de fers ; oui, j'ai mérité des chaînes ; si tu es mon ami, profite du moment où toute ma fureur m'a quitté. C'est la fureur qui m'a fait lever sur ma maîtresse un bras téméraire ; elle pleure maintenant, celle que j'ai blessée dans mon délire. **(5)** Mes mains auraient alors frappé les auteurs chéris de mes jours, et ma colère sacrilège n'eût pas respecté les dieux immortels.

Mais quoi ! Ajax, armé d'un bouclier impénétrable, n'égorgea-t-il pas des troupeaux au milieu des campagnes ? Le malheureux Oreste, qui ne put venger son père que dans le sang de sa mère, **(10)** n'osa-t-il pas s'armer contre les déesses infernales ? J'ai donc pu, moi aussi, porter le désordre dans sa chevelure ? Ce désordre a-t-il rien ôté aux charmes de ma maîtresse ? Elle n'en fut que plus belle. Telle la fille de Schénée, l'arc à la main, poursuivait, dit-on, les bêtes féroces du Ménale ; **(15)** telle la fille du roi de Crète, versant des larmes quand les vents rapides emportèrent à la fois et les serments et les voiles du parjure Thésée ; telle encore, sans les bandelettes qui ceignaient sa tête, telle Cassandre gisait, chaste Minerve, sur le pavé de ton temple.

Qui ne m'eût traité d'insensé, qui ne m'eût traité de barbare ? **(20)** Eh bien ! elle ne me dit rien : saisie d'effroi, elle avait perdu la voix ; mais sur son visage muet, je n'en lisais pas moins des reproches ; son silence et ses larmes m'accusaient à la fois. Que n'ai-je plutôt vu mes bras se détacher de mes épaules ? Mieux eût valu pour moi perdre une partie de moi-même. **(25)** C'est contre moi qu'ont tourné mes forces et mon délire, et je suis le premier puni de ma vigueur. Ministres d'une volonté sanguinaire et criminelle, qu'ai-je encore besoin de vous ? Mains sacrilèges, supportez les fers que vous méritez. Quoi ! si j'avais frappé le dernier des Romains, **(30)** j'en porterais la peine ? Ai-je donc plus de droits contre ma maîtresse ? Le fils de Tydée nous a laissé un triste monument de ses forfaits ; le premier il porta les mains sur une déesse. Je suis le second ; mais il fut moins coupable : moi, j'ai frappé celle que je disais aimer ; lui, il ne fut cruel qu'envers une ennemie.

(35) Va, maintenant, puissant vainqueur, préparer la solennité de ton triomphe ; couronne-toi de lauriers ; rends des actions de grâces à Jupiter ; que la foule nombreuse qui escortera ton char répète à haute voix : « Gloire à ce héros superbe qui a vaincu une faible fille ! » Que devant toi marche ta triste victime, les cheveux épars, et, **(40)** blanche de la tête aux pieds, n'étaient ses joues meurtries.

Mieux eût valu laisser sur sa bouche l'empreinte de mes lèvres, et sur son cou les traces d'une dent caressante ; enfin, si j'étais déchaîné comme un torrent furieux, si j'étais sous l'empire d'une fureur aveugle, **(45)** n'était-ce pas assez d'effrayer par mes cris une timide beauté ? N'était-ce pas trop de faire entendre d'affreuses menaces, ou d'arracher honteusement sa tunique jusqu'à la ceinture ? Là se fut arrêtée mon audace. Mais non : j'ai eu l'affreux courage de dépouiller son front de sa chevelure, **(50)** et mon ongle impitoyable a sillonné ses joues enfantines.

Traduction : Charles Nisard, Paris, 1838.

Partie 1 : Lexique et étude de la langue

A. Lexique (3 points)

Définissez en contexte le sens du mot *furor* (v. 2 et 3).

B. Faits de langue (5 points)

Analysez les formes *laesa* (v. 4) et *retenta* (v. 20). Que disent-elles de la jeune femme ?

Partie 2 : Le candidat traite, au choix, l'une des deux questions suivantes.

Choix n° 1 (Langue) :

Traduire les vers 51-58 entre crochets (depuis *Adstitit* jusqu'à *manat aqua*)

55 [Adstitit illa amens albo et sine sanguine vultu,
caeduntur Pariis qualia saxa jugis ;
exanimes artus et membra trementia vidi,
ut cum populeas ventilat aura comas,
ut leni Zephyro gracilis vibratur harundo,
summave cum tepido stringitur unda Noto.
Suspensaeque diu lacrimae fluxere per ora,
qualiter abjecta de nive manat aqua.

Choix n° 2 (Culture) :

Vous rédigerez un court essai (500 mots maximum), libre et organisé, prenant appui sur le texte donné en traduction. Vous confronterez ce texte avec ceux, antiques, modernes ou contemporains, que vous avez étudiés en cours d'année ou lus de manière personnelle ainsi qu'avec des œuvres d'autres domaines artistiques. Vous pourrez proposer des pistes problématisées selon des axes culturels variés (littérature, arts, philosophie, histoire, anthropologie, etc.).